



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le

18/12/25

Berger Levrault

ID : 065-216502260-20251215-D2025043-DE

Séance du 15 décembre à 18h

2025/043

Présents : Gisèle VINCENT, Philippe SOULÉ-PÉRÉ, Régine TOSON, Michel DUHAMEL, Juliette SALANNE, Bernard JOUCLA, Stéphanie MARQUEZ, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Hélène FRANCÈS, Dominique GAYE, Laetitia CAZABAN, Serge ALMENDRO, Diane DE LUYCKER, Bernard LHSSEIN, Sandrine TREBUCQ, Caroline ÉCORCHON, Yves CASTÉRA.

Absents : Bruno CAZÈRES, Jean-Christophe MADELAINE (procuration à Sébastien ABADIE), Ingrid SAEZ BOUTARFA, Simon TESSIER, Denis FÉGNÉ (procuration à Gisèle VINCENT).

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCÈS

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 10 décembre 2025

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES : VALIDATION DES MARCHÉS

Madame le Maire rappelle à l'assemblée municipale que la commune a lancé une consultation en octobre 2025 pour le renouvellement de la souscription des contrats d'assurance pour une durée de 4 ans, à compter du 1^{er} janvier 2026.

L'opération est composée de 4 lots distincts, à savoir :

- Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes
- Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes
- Lot 3 : assurance des véhicules à moteur et des risques annexes
- Lot 4 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus

Après ouverture des offres, puis analyse du bureau d'étude ARIMA, et enfin après avis du bureau municipal, il est proposé au Conseil Municipal de valider :

Lot 1	GROUPAMA	23 764,53 €
Lot 2	SMACL	2 164,19 €
Lot 3	SMACL	5 945,33 €
Lot 4	SMACL	886,98 €
TOTAL		32 761,03 €

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les marchés ASSURANCES aux entreprises mentionnées dans le tableau ci-dessus, pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2026 et d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ces marchés.

L'assemblée délibérante
Extrait certifié conforme et exécutoire.

La secrétaire de séance,

Hélène FRANCÈS

Le Maire,

Gisèle VINCENT

